

Protocole des bonnes pratiques pour l'accueil d'un public Sourd signant dans le cadre de représentations du spectacle bilingue français – Langue des signes française (LSF) *Pour que les ailes tombent*

L'objectif est de pouvoir anticiper le ou les modes de communication et de diffusion auprès du public Sourd signant, ainsi que son accueil lors de votre présentation de saison et des représentations du spectacle.

Nous vous conseillons en préalable, de consulter ce site internet d'information sur la langue des signes (ateliers de sensibilisation et formation) :

<https://www.visuel-lsf.org/>

Et bien sûr de vous référer aux obligations d'accessibilité des établissements recevant du public (ERP).

Le Protocole à suivre :

En amont : mettre en œuvre une communication adaptée au public Sourd signant.

- Prévoir des pictogrammes idoines dans toutes les communications (plaquettes, vidéos, mails, etc...)
- Pour le public Sourd signant utiliser le logo des “deux mains” :



- Pour le public Sourd appareillé, utiliser le logo “oreille barrée”, si vous avez la boucle magnétique fonctionnelle en salle.



- Afin de proposer un choix plus large et varié au public Sourd, vous pouvez également indiquer les spectacles naturellement accessibles dans votre programmation tels que danse, sans parole, ...
- Anticiper l'interprétation de votre présentation de saison et inviter le réseau des associations de Sourds de votre région à y assister.

Si aucun personnel ne maîtrise la LSF, des interprètes ou traducteurices professionnel.le.s peuvent être sollicité.e.s pour l'interprétation de la présentation de saison, l'accueil du public le jour J, l'annonce en salle, les bords plateau, la diffusion de vidéos promotionnelles bilingues.

Pour comprendre ce métier et ses enjeux, consultez l'AFTILS, Association française des traducteurices et interprètes en Langue des Signes,

<https://aftils.fr/>

Pour réserver un interprète contactez TDU, réseau national de services d'interprétation ou le service local avec lequel vous travaillez.

<https://www.trait-union.coop/>

- Réaliser des vidéos promotionnelles : le mode de communication le plus efficace pour communiquer auprès du public Sourd reste la vidéo en langue des signes française et sous-titrée. Vous pouvez notamment à cet effet, proposer à un membre de la communauté Sourde de les réaliser avec vous pour avoir une réelle visibilité.

La compagnie Cabas vous transmettra sa “capsule vidéo” bilingue promotionnelle à laquelle vous pourrez ajouter des génériques avec dates, lieux, horaires, liens de réservation etc...

- L'information doit être diffusée via les réseaux dédiés au public sourd et par le biais des professionnel.le.s sourd.e.s et entendant.e.s signant.e.s (associations, comédien.ne.s, interprètes...)
- Prévoir la lisibilité et l'accessibilité de la plateforme de réservation des places (tarifs, informations écrites, etc...). Il est en particulier important de proposer une adresse email de contact spécifique et non un numéro de téléphone.

Le jour J : Prévoir l'accueil du public Sourd

- Installer un accueil LSF (logo des “deux mains”) avec une personne signante (personnel, interprète/traducteurice ou “ambassadeurice”) pour la billetterie et le placement en salle.
- Prévoir une personne signante (personnel, interprète/traducteurice ou “ambassadeurice”) pour interpréter les annonces délivrées oralement (message de bienvenue dans la salle, portables, photos...) ou via une vidéo diffusée en même temps que l'annonce vocale ou sur titrage écrit)
- Réserver un.e interprète pour permettre des bords plateau bilingues.
- Pour enrichir l'expérience du public sourd, des dispositifs technologiques peuvent être proposés tels que les gilets vibrants (ou subpac, souvent mutualisés par les scènes d'une même région) qui apportent une dimension vibratoire à l'expérience du spectacle ou plus simplement des ballons de baudruche à se poser sur le ventre.

En parallèle : Proposer des ateliers bilingues ou en LSF sur les thématiques du spectacle, des rencontres associatives etc...

Contact Directrice de production :

Maude TORNARE / ciecabas@yahoo.fr / 06.10.64.03.85

Site internet : <http://ciecabas.com>

Facebook : <https://www.facebook.com/ciecabas/>

Instagram : <https://www.instagram.com/ciecabas/?hl=fr>

